

## Appel de candidatures : Études de cas sur les perspectives autochtones

Étant donné la réussite du projet pilote, l'Institut canadien pour des choix climatiques souhaite poursuivre sur la lancée de sa première série d'études de cas, et invite les personnes autochtones intéressées (chercheurs indépendants, détenteurs de savoir, chercheurs de niveau doctoral ou postdoctoral et conseillers) à soumettre leur candidature pour la création d'études de cas. Ces dernières serviront à élargir les échanges sur les recommandations en matière de politiques climatiques dans une perspective autochtone. Les personnes choisies recevront une allocation de 15 000 \$ pour leur recherche. Les projets de perspectives autochtones terminés pour 2021-2022 sont accessibles sur le site Web de l'Institut : [Perspectives autochtones | Institut canadien pour des choix climatiques](#). Pour voir un exemple d'étude de cas terminée durant la période 2021-2022, consultez le lien suivant : [Catastrophes non naturelles – Institut canadien pour des choix climatiques](#).

L'Institut canadien pour des choix climatiques est un institut de recherche indépendant qui entend fournir des conseils sur les politiques appuyés par une recherche rigoureuse, crédible et inclusive. Notre objectif : intégrer aux politiques climatiques la recherche sur l'adaptation, l'atténuation et la croissance propre pour les rendre plus efficaces.

Le travail de l'Institut consiste à fournir des conseils pratiques et basés sur des données probantes, au service d'un pays sobre en carbone, résilient aux changements climatiques, prospère et inclusif. Pour en savoir plus sur notre travail et notre mandat, consultez la page [Ce que nous faisons](#) sur [choixclimatiques.ca](#) ainsi que le plus récent rapport d'envergure de l'Institut, [Ça passe ou ça casse : transformer l'économie canadienne pour un monde sobre en carbone](#).

L'Institut est résolu à soutenir l'autodétermination des peuples autochtones par son travail et à renforcer ses futures recommandations en matière de politiques par les pratiques, les valeurs et les savoirs autochtones. Nous savons que ce travail doit être mené par des Autochtones, pour les Autochtones. Dans le passé, la recherche dans les communautés autochtones et du Nord a négligé l'expertise des peuples. Nous souhaitons encourager les voix, la recherche et les visions du monde autochtones afin que nos travaux tiennent réellement compte des perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits, de manière inclusive. L'Institut s'est associé au Centre for Indigenous Environmental Resources (CIER), un organisme de bienfaisance national sans but lucratif à portée environnementale dirigé par des membres des Premières Nations, afin de soutenir les chercheurs autochtones durant le processus d'élaboration des études de cas.

Plus précisément, l'Institut et le CIER souhaitent dresser le portrait des réussites et des leçons apprises au moyen d'études de cas sur l'expérience autochtone relative aux changements climatiques, à l'injustice climatique, aux politiques climatiques et à la croissance propre. Ces études doivent être bien ancrées dans des moments et des lieux précis, et doivent examiner en détail des événements, des politiques ou des communautés en particulier. Elles devraient

également présenter des données qui peuvent s'appliquer à d'autres contextes ou à des politiques plus larges.

Nous invitons les **chercheurs autochtones** intéressés – **chercheurs indépendants, détenteurs de savoir, chercheurs de niveau doctoral et postdoctoral et conseillers**, entre autres – à soumettre des résumés qui font état des leçons tirées de politiques climatiques propres aux communautés autochtones dans une optique d'adaptation, d'atténuation ou de croissance propre. Nous encourageons les candidats à s'appuyer, s'il y a lieu, sur le savoir traditionnel, l'approche à double perspective ou l'Inuit Qaujimagatuqangit. De plus, les études de cas devraient avoir une portée aussi restreinte que possible et examiner les effets et les implications des changements climatiques, de la justice climatique et des politiques climatiques, ou les expériences qui y sont associées, à des moments et des lieux précis.

Tous les candidats travailleront avec le personnel, les conseillers et les experts de l'Institut et du CIER, ainsi qu'avec les détenteurs de savoir de leur domaine de recherche (atténuation, adaptation et croissance propre). Les résumés peuvent porter sur un travail en cours (lié à un doctorat ou postdoctorat) ou sur une nouvelle recherche. L'étude de cas des candidats sélectionnés sera publiée sur le site Web de l'Institut.

Si nous sommes ouverts à toutes sortes de sujets d'étude, dans la mesure où ils respectent ces critères, nous sommes surtout intéressés par ceux qui concordent avec les recherches en cours à l'Institut, soit :

- les initiatives liées à la transition vers la sobriété en carbone, en particulier pour la période de 2021 à 2030 (atténuation);
- les coûts et les effets des changements climatiques, et les initiatives visant leur réduction (adaptation);
- les risques et les occasions pour le Canada et la compétitivité des entreprises canadiennes et autochtones dans la transition mondiale vers une économie sobre en carbone (croissance propre).

Nous sommes également particulièrement intéressés par les études de cas qui traitent des lacunes de notre recherche, notamment :

- les modèles de gouvernance autochtone qui pourraient éclairer le grand [cadre de responsabilisation climatique](#) ou les façons dont le cadre pourrait défendre au mieux les droits autochtones et mobiliser concrètement les peuples autochtones en tant que partenaires;
- les problèmes intersectionnels liés aux changements climatiques (ex. : diversité des genres et inclusion, racisme et changements climatiques, souveraineté alimentaire, sécurité alimentaire, biodiversité et recherche climatique);
- la production d'énergie renouvelable dans les communautés autochtones éloignées (ex. : élimination du carburant diesel).

Nous encourageons l'utilisation d'un format multimédia, de récits et d'autres méthodes de communication créatives pour transmettre les résultats de l'étude de cas et les leçons apprises à un vaste public.

Les candidats retenus recevront une allocation de 15 000 \$, en deux versements, pour leur recherche. Il s'agit d'un concours; jusqu'à quatre candidatures seront retenues dans le cadre de ce deuxième appel.

Date limite de soumission des candidatures : **Mercredi 5 janvier 2022, 16 h (HNC)**

Les questions, les demandes spéciales et les dossiers de candidature peuvent être envoyés à [earth@yourcier.org](mailto:earth@yourcier.org). Veuillez indiquer « Études de cas sur les perspectives autochtones » comme OBJET de votre courriel.

### **Information sur les études de cas autochtones**

#### **Documents à soumettre**

- Veuillez sélectionner le ou les domaines de recherche en politiques climatiques qui correspondent le mieux à votre étude de cas proposée : croissance propre, atténuation ou adaptation (l'intégration de plusieurs domaines est un atout).
  1. **Résumé** – Le résumé ne doit pas dépasser une page (police Times New Roman, taille 11, simple interligne) et peut comprendre des références (maximum d'une page supplémentaire). Veuillez préciser le domaine d'étude et donner un aperçu de votre recherche.
  2. **Lettre de présentation** – Veuillez inclure une lettre de présentation d'une page pour que nous puissions mieux vous connaître. C'est l'occasion pour vous de nous dire d'où vous venez et de nous raconter votre parcours.
  3. **Approbation éthique** – Si la recherche porte sur des sujets humains ou demande un travail sur le terrain, vous devez joindre l'approbation éthique de la communauté ou région visée (le cas échéant) et du comité d'éthique pour la recherche de votre établissement. Vous devez montrer que la recherche respecte les exigences du [chapitre 9 de l'Énoncé de politique des trois conseils](#). Si vous menez une étude scientifique qui exige une approbation éthique, vous devez également fournir les documents à cet égard. Si l'approbation éthique a été demandée, mais n'a pas encore été reçue, veuillez fournir les documents pertinents.
  4. **Curriculum vitae (CV)** – Veuillez inclure votre CV à jour.

Tous les documents de candidature doivent être rassemblés en un seul document PDF (NomPrénom\_Domaine\_Date.pdf), de sorte qu'ils soient tous bien transmis au comité d'évaluation et de sélection. Les domaines de recherche sont les suivants : croissance propre, atténuation et adaptation.

### **Livrables de l'étude de cas**

Les études de cas devraient avoir de cinq à huit pages (police Arial, taille 11) de contenu et être accompagnées de références, qui devraient comporter des sources secondaires. Elles peuvent être rédigées en français ou en anglais. Vous pouvez également traduire l'étude de cas dans une langue autochtone (à discuter avec le personnel de recherche de l'Institut). Nous encourageons l'ajout d'annexes pour plus de contexte (photos, récits, cartes, etc.).

Des suivis auront lieu régulièrement et lorsque nécessaire avec la personne-ressource du CIER et de l'Institut.

Modèle suggéré pour les études de cas

1. Résumé (un à deux paragraphes résumant votre étude de cas).
2. Quel est l'enjeu, le problème ou le défi?
3. En quoi cet enjeu, ce problème ou ce défi est-il lié aux changements climatiques ou aux politiques sur les changements climatiques?
4. Quelles nouvelles connaissances découlent de cette expérience ou de cet enjeu?
5. Quelles leçons tirées pourraient être pertinentes pour d'autres communautés, régions ou contextes, ou quelles recommandations en matière de politiques pourraient être faites à un ou plusieurs paliers de gouvernement?

**Date limite de soumission des résumés : Mercredi 5 janvier 2022, 16 h (HNC)**

### **Processus de soumission**

La sélection des résumés aura lieu d'ici le **10 janvier 2022**, puis tous les candidats retenus recevront une réponse au plus tard le 14 janvier 2022. Une rencontre préliminaire sera ensuite organisée dans la semaine du 17 au 21 janvier 2022. C'est le CIER et l'Institut qui procéderont à la sélection des résumés.

### **Échéancier de production proposé**

**Mardi 1<sup>er</sup> février 2022** : Soumission de la description de l'étude de cas.

**Vendredi 18 février 2022** : Transmission du résumé de l'étude de cas au personnel de l'Institut et du CIER.

**Lundi 28 février 2022** : Rétroaction au candidat.

**Lundi 28 mars 2022 : Soumission de la version définitive de l'étude de cas.**

**Postproduction** : Poursuite de l'édition si nécessaire.

**Paiement** : Les candidats sélectionnés devront fournir leurs renseignements bancaires à l'équipe des opérations de l'Institut. Le paiement se fera en deux versements : le premier lorsque le candidat sera sélectionné, puis le deuxième au moment de la publication.

### **Formulaire de candidature**

**Nom :**

**Date :**

**Université :**

**Communauté :**

Veillez sélectionner le ou les domaines de recherche qui correspondent le mieux à votre étude de cas proposée :

- Croissance propre
- Atténuation
- Adaptation
- Intégration de plusieurs domaines

Veillez vous assurer d'inclure les documents suivants dans votre dossier de candidature, placés dans cet ordre après le présent formulaire :

- Résumé
- Lettre de présentation
- Approbation éthique (le cas échéant)
- Curriculum vitæ

**Date limite de soumission des résumés : Mercredi 5 janvier 2022, 16 h (HNC)**

Les questions, les demandes spéciales et les dossiers de candidature peuvent être envoyés à [earth@yourcier.org](mailto:earth@yourcier.org). Veuillez indiquer « Études de cas sur les perspectives autochtones » comme OBJET de votre courriel.